

Service Démocratie de proximité

Compte-rendu réunion d'information pour les riverains de la rue de l'église et des rues attenantes

Mardi 28 mars 2023 à 19h00

Intervenants :

- ✓ **Monsieur Xavier HAQUIN**, Maire d'Ermont, Conseiller Départemental du Val d'Oise
- ✓ **Monsieur Benoît BLANCHARD**, 1^{er} Adjoint au Maire délégué à l'Attractivité du Territoire et au Cadre de Vie
- ✓ **Monsieur Youcef KHINACHE**, Adjoint au Maire délégué à la sécurité et à l'espace public
- ✓ **Monsieur Léo-Steve GOUDNU**, chef de service voirie, mobilité, propreté

La réunion d'information débute à 19h00.

Monsieur le Maire introduit la réunion en exposant les raisons qui ont motivé l'étude et la révision du plan de circulation et de stationnement :

➡ *Territoire communal surchargé par la circulation de transit :*

En premier lieu, **Monsieur le Maire** rappelle que le territoire communal est surchargé, particulièrement aux heures de pointe, par des véhicules qui transitent par la ville pour éviter les bouchons de l'A15 et A115 : plus de la moitié des véhicules présents sur le territoire le matin et le soir ne font que traverser la ville.

Monsieur le Maire rappelle ensuite que le transit de ces automobilistes (environ 6000 véhicules aux heures de pointe) qui ne cherchent qu'à gagner du temps sur leur trajet, représente un danger pour la sécurité des piétons et des autres usagers de la route sur la ville car ils roulent vite. Par ailleurs, cette circulation de transit représente une pollution supplémentaire pour les Ermontois.

➡ *Changement des habitudes de déplacement :*

Ensuite **Monsieur le Maire** rappelle qu'il émerge depuis quelques années un engouement de plus en plus fort de la population pour le développement des circulations douces, les modes de vie et de déplacement changent et les infrastructures doivent évoluer en parallèle.

De plus en plus de personnes souhaitent se déplacer à pied sans risques pour leur sécurité, il faut penser à des cheminements adaptés pour les personnes avec des poussettes mais aussi pour les personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, de nombreux Ermontois souhaitent pouvoir se déplacer en vélo, à ce titre

un maillage sur la ville et à terme avec les villes voisines est en cours d'étude avec le Conseil départemental du Val d'Oise et la communauté d'agglomération Val Parisis.

➤ *La problématique du stationnement et des livraisons :*

Monsieur le Maire évoque aussi la problématique du stationnement. Beaucoup de places de stationnement sont prises par les commerçants, on a compté 89 voitures de commerçants = leur dédier le parking Beaulieu.

Monsieur le Maire précise par ailleurs que suite au retour des questionnaires renseignés (quarante questionnaires reçus) par les commerçants du centre-ville, il est en mesure de dire qu'environ 90 voitures stationnées dans les rues du centre-ville appartiennent aux commerçants. Dans ce contexte il semble encore plus évident de proposer un stationnement sécurisé et gratuit aux commerçants, permettant ainsi de libérer les places de stationnement devant les commerces.

Monsieur le Maire évoque aussi la nécessité de réglementer la durée du stationnement pour permettre aux gens de faire leurs courses et/ou d'honorer leurs rendez-vous en ville et de libérer les places de stationnement une fois qu'ils ont fini.

Après l'exposé des motivations qui ont guidé la révision du plan de circulation et de stationnement, **Monsieur le Maire** souhaite rappeler la démarche dans laquelle la municipalité s'est inscrite pour porter ce projet :

- Tout d'abord en précisant que le nouveau sens de circulation a été étudié par les services communaux appuyés d'un cabinet spécialisé à l'échelle de la ville. Par conséquent, la cohérence de ce qui est proposé aujourd'hui a été vue sur la globalité du territoire communal ;
- Le plan de circulation et de stationnement n'est pas définitivement arrêté, il a d'ailleurs déjà été modifié suites aux remarques et suggestions des commerçants, **Monsieur le Maire** souhaite entendre et écouter les propositions de chacun pour répondre aux problématiques rencontrées.
- **Monsieur le Maire** précise que le nouveau plan de circulation et de stationnement sera mis en œuvre à l'été 2023 pour une phase test d'une durée d'un an, il est donc entendu que les aménagements seront provisoires et donc réalisés à moindre coût, **Monsieur le Maire** est prêt à revenir en arrière si cela était nécessaire.
- Il ajoute que les équipes de policiers municipaux et d'ASVP ont été renforcées, notamment pour permettre la bonne mise en œuvre du nouveau plan de circulation et de stationnement.
- **Monsieur le Maire** demandera par ailleurs à la police municipale d'être intransigeante sur le respect de la législation par les utilisateurs de trottinettes électriques (circulation sur la voie motorisée, assurance...).

Monsieur Blanchard rappelle le processus de concertation engagé avec les Ermontois depuis plusieurs mois sur le plan de circulation et de stationnement avec notamment de nombreuses ballades à pied et à vélo pour constater les problématiques sur l'espace public et deux réunions publiques sur ce sujet à ajouter aux réunions d'information en cours.

Monsieur Blanchard présente le support annexé au présent compte-rendu, à la suite de la présentation la parole est donnée aux commerçants.

Une riveraine dit ne pas avoir été concertée sur le changement du plan de circulation, elle réside rue de Stalingrad et emmène ses enfants à l'école Pasteur, elle estime qu'elle devra faire un grand détour pour les conduire et revenir chez elle à l'avenir.

Monsieur le Maire dit que de nombreux représentants de copropriétés et de bailleurs ont fait remonter des plaintes concernant les nuisances provoquées par la circulation rue de Stalingrad. Par ailleurs, il ajoute que le changement de plan de circulation et de stationnement n'est pas fait sans concertation dans la mesure où un travail de concertation a été engagé depuis plusieurs mois.

Un riverain demande des plans détaillés (avec localisation des pistes cyclables, de la végétalisation, des places de parking...) du projet, afin de voir comment les Ermontois vont vivre au quotidien.

Monsieur le Maire rappelle qu'il n'y aura pas d'investissements lourds dans un premier temps et pour la durée de la phase test d'un an. Néanmoins à terme, si le plan de circulation et de stationnement fonctionne, la municipalité entrera dans une nouvelle phase de pérennisation du plan de circulation en créant les aménagements adéquates.

Le riverain revient sur les pistes cyclables en soulignant qu'il doit y avoir un maillage exhaustif et cohérent permettant de sécuriser les parcours.

Monsieur le Maire précise qu'un maillage sécurisé est prévu sur l'ensemble de la commune, il est actuellement travaillé avec les partenaires de la ville : le Conseil Départemental du Val d'Oise et la Communauté d'Agglomération Val Parisien, notamment sur le boulevard Pompidou, la rue de Sannois, la rue de Saint Leu et le Boulevard de Cernay.

Une riveraine demande si les pistes cyclables seront à double sens y compris dans les rues à sens unique.

Monsieur le Maire répond par l'affirmative.

La riveraine soulève la nécessité de sécuriser le fonctionnement entre pistes cyclables et trottoirs afin d'éviter que les piétons marchent sur la piste cyclable comme c'est le cas actuellement sur l'avenue de la mairie.

Monsieur le Maire affirme que le projet a été pensé de façon à sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes sur des cheminements bien distincts (trottoirs et piste cyclable).

Un riverain estime que mettre des rues du centre-ville à sens unique ne pénalisera pas les personnes qui transitent par la ville mais bien les Ermontois, il souligne d'ailleurs que la remise en double sens du boulevard Pasteur profitera à la circulation de transit pour rejoindre la gare d'Ermont-Eaubonne.

Monsieur le Maire répond qu'il y a une très forte demande des riverains du boulevard Pasteur et des rues alentour ainsi que des villes voisines pour remettre le boulevard en double sens. Par ailleurs, les études démontrent que les automobilistes restent sur la route départementale plutôt que d'emprunter ce boulevard pour traverser la ville à cet endroit, **Monsieur le Maire** précise qu'il y aura des aménagements adéquates sur le boulevard Pasteur pour ralentir la circulation.

Le riverain demande si Monsieur le Maire envisage un recours au référendum local sur la question du plan de circulation.

Monsieur le Maire répond qu'il s'agit d'un processus extrêmement compliqué mais qu'il prendra toutes les propositions constructives et pertinentes qui vont dans le sens de l'intérêt général.

Une riveraine relève que la circulation est aussi compliquée le matin rue Saint-Flaive que sur la rue de Stalingrad, dans ce cadre Madame demande comment se fera le passage des bus et des voitures rue Saint-Flaive en précisant qu'il y a un manque de visibilité aux deux stops dans cette rue.

Monsieur Blanchard rappelle qu'il y aura quelques petits travaux de voirie indispensables et notamment à l'intersection de la rue Kennedy et de la rue Gallieni pour favoriser « le tourne à droite ». Ensuite concernant le stop au bout de la rue Saint-Flaive, **Monsieur Blanchard** estime qu'il doit être conservé si le sens de circulation de la rue Maurice Berteaux ne change pas, dans le cas contraire il faudra trouver une autre solution pour casser la vitesse à cet endroit.

La riveraine demande si la municipalité a une idée précise des flux de circulation des vélos sur la ville. Elle demande par ailleurs comment sera sécurisé l'insertion des riverains de la rue Camille Clément sur la rue de la République qui reste à double sens et alors qu'il n'y a aucune visibilité du fait du stationnement rue de la République.

Monsieur Blanchard rappelle que le stationnement à cet endroit est interdit et ajoute que la police municipale a vu ses équipes renforcées justement pour faire respecter la réglementation en matière de stationnement.

Monsieur le Maire dit que néanmoins la problématique soulevée par Madame va être étudiée de façon plus approfondie par les services compétents pour apporter une solution.

Un riverain explique habiter une voie privée, rue de la Roseraie, servant entre autres de raccourci pour aller au conservatoire, et se dit inquiet pour la sécurité des personnes utilisant cette voie sans trottoir car elle sera encore plus utilisée quand la rue du 18 juin sera à sens unique.

Une riveraine rebondit en disant que la rue de la Floralie est parallèle à la rue de la Roseraie et qu'il y a la même problématique.

Monsieur le Maire dit que ce risque pour la sécurité des usagers de ces rues n'a pas été remonté et que les services vont regarder donc étudier cela et rappelle que la réunion pour les riverains de la rue du 18 juin aura lieu le **mercredi 12 avril à 19h00**.

Un riverain demande si l'objectif est de faciliter les circulations douces et d'empêcher la circulation de transit.

Monsieur le Maire répond que oui.

Le riverain répond que pour faciliter la circulation des vélos et limiter la vitesse il y a d'autres solutions qui existent comme la mise en place de « gendarme couché ».

Monsieur le Maire répond que les riverains qui ont demandé la mise en place de ce type de dispositif (ralentisseurs ou gendarmes couchés), ont demandé après quelques semaines à ce qu'ils soient retirés car ils sont très bruyants et peuvent aussi être générateur d'accident.

Un riverain estime que le projet d'environ 400 logements à venir dans le quartier du Gros Noyer va générer selon lui la circulation de 800 voitures supplémentaires et donc saturer la circulation du secteur. Ensuite Monsieur estime que les mises en sens unique rallongeront ses trajets quotidiens pour représenter environ 120km supplémentaires par an générant plus de pollution, notamment, et demande donc pourquoi ne pas mettre des éléments mobiles le matin dans le centre-ville pour bloquer la circulation de transit.

Monsieur le Maire dit que le principe de ces réunions est d'échanger avec les riverains qui peuvent avoir des vues différentes et c'est intéressant, toutes les propositions sont remontées pour être étudiées. Néanmoins, concernant la mise en œuvre d'un dispositif mobile, Monsieur le Maire se dit réservé quant à son fonctionnement et aux coûts de fonctionnement de tels dispositifs.

Une riveraine habitant la résidence parc de Jade rue du 18 juin, constate que beaucoup de voitures sortent déjà rue de la petite Bapaume. Madame estime que si ces voitures font la grande boucle générée par le nouveau plan de circulation plusieurs fois par jour cela va créer un trafic conséquent, elle demande donc si les sens de circulation des rues perpendiculaires à la rue du 18 juin et de la petite Bapaume pourraient être étudiés pour créer de nouveaux itinéraires alternatifs pour les riverains.

Monsieur le Maire dit que cela est à l'étude et rappelle que la réunion concernant les riverains de la rue du 18 juin et des rues avoisinantes aura lieu le **12 avril à 19h00**.

La riveraine demande si des aménagements sont envisageables (feu tricolore, priorité...) pour faciliter la sortie des véhicules de la rue de la petite Bapaume.

Monsieur le Maire répond que c'est en effet envisageable.

La riveraine demande si des subventions peuvent être attribuées aux Ermontois pour s'équiper en vélo.

Monsieur le Maire répond que ces subventions n'existent pas à l'échelle de la ville mais à celle de la Région Ile-de-France.

Une riveraine dit que la circulation sur les trottoirs avec son caddie est dangereuse à cause des trottinettes électriques.

Monsieur le Maire affirme que la police municipale sera intransigeante avec les utilisateurs de trottinettes électriques une fois que la réglementation entrera en vigueur.

Un riverain qui habite à l'entrée de la rue du 18 juin remarque qu'il va considérablement rallonger ses trajets quotidiens pour quelques mètres et demande si des aménagements sont possible.

Monsieur le Maire dit que cela peut être regardé.

Une riveraine estime que les petites rues perpendiculaires à la rue de la Petite Bapaume et à la rue de la petite Bapaume vont être beaucoup plus empruntées.

Une riveraine remarque les clients de carrefour city vont devoir faire tout le tour de la ville pour revenir sur le centre-ville en sortant du parking.

Monsieur le Maire répond que le double sens pourrait être conservé sur une toute petite section de quelques mètres pour permettre aux clients du Carrefour City de revenir sur le centre en sortant du parking.

Un riverain estime que mettre la rue Saint-Flaive en sens unique peut être dangereux pour les collégiens, à contrario l'inversement du sens de circulation de la rue Maurice Berteaux est pertinent et cassera un peu la vitesse aux abords du collège. Par ailleurs, Monsieur signale qu'au bout de la rue Kennedy il y a un passage protégé que personne n'utilise car tout le monde traverse juste en face de l'accès à la gare, il pourrait donc être enlevé.

Monsieur le Maire dit qu'il faut regarder les cheminements des usagers habituels de la gare pour adapter quand c'est possible et faciliter les piétons, il ajoute que concernant le collège il faut étudier différents scénarios de sécurisation car pour le moment il n'y a pas de solution.

Une riveraine souhaite comprendre les chiffres du cabinet spécialisé et notamment de savoir comment on détermine qu'un véhicule est uniquement en transit.

Monsieur Blanchard explique qu'il a eu des opérations de comptage et certaines avec avec un système supplémentaire qui permet de regarder les plaques d'immatriculation.

La riveraine demande s'il n'y aura que des aménagements faits à l'aide de marquage au sol et de signalétique.

Monsieur Blanchard dit qu'il y aura aussi un certain nombre de petits travaux de voirie nécessaires mais précise que si le plan de circulation et de stationnement n'était pas retenu à l'issue de la phase test, il n'y aura que des travaux de marquage au sol à faire pour revenir au plan de circulation actuel.

La riveraine alerte sur l'arrivée à la gare de Cernay de l'autre côté de la place Anita Conti qu'elle considère dangereuse et remarque que le stop crée beaucoup de bouchons. Enfin, Madame estime que le nouveau plan de circulation va pénaliser les Ermontois pour stopper la circulation de transit.

Monsieur le Maire répond qu'il entend les arguments mais affirme qu'en créant des pistes cyclables, les circulations douces seront encouragées et qu'il y aura donc forcément une diminution de la pollution. Il rappelle avoir pris l'engagement de revenir en arrière si cela s'avérait nécessaire.

Un riverain salue l'objectif recherché par la municipalité mais demande ce qui est prévu pour la rue de Sannois, la rue Jean Jaurès et la rue Anatole France, entre autres, où les personnes avec des poussettes ou des personnes en fauteuil roulant ne peuvent pas circuler sur les trottoirs.

Monsieur le Maire répond qu'il est prévu d'agrandir un des deux trottoirs sur ce type de rue où l'agrandissement des deux trottoirs n'est pas possible.

Le riverain relève les comportements dangereux rue de Stalingrad notamment avec la circulation de deux roues sur les trottoirs et regrette que ces comportements ne soient pas forcément verbalisés.

Monsieur le maire dit que la police municipale est déjà très impliquée sur ces problématiques, à ce titre plus de 2000 contraventions ont été émises depuis le début de l'année.

Une riveraine demande quels seront les critères d'évaluation à l'issue de la phase test d'un an.

Monsieur le Maire répond que des comptages seront de nouveau effectués sur les mêmes périodes que ceux déjà faits avant la mise en œuvre du plan de circulation. Les utilisateurs de la route (auto-école, conducteurs de bus, agents de police et pompiers) seront interrogés également pour avoir leur retour et aussi une adresse mail sera communiquée afin que les Ermontois puissent faire remonter leur avis.

Un riverain demande quel est le coût provisoire et le coût définitif de la mise en œuvre du plan de circulation et de stationnement.

Monsieur le Maire répond que le coût pour les travaux provisoires de marquage et de signalétique est de 100 000€. Il explique par ailleurs que cela n'engendrera pas de dépenses supplémentaires pour le budget de la ville étant donné que les dépenses de voirie sont neutralisées pour l'année.

Il ajoute qu'à terme si le plan de circulation est adopté et pérennisé, les aménagements définitifs sont estimés à 645 000€. Sur ces montants, **Monsieur le Maire** précise qu'il faut y déduire les subventions qui seront versées par le Conseil Département du Val d'Oise et la Communauté d'Agglomération du Val Parisien ainsi que la Région Ile-de-France.

Un riverain signale qu'il y a un gros problème de circulation sur la rue de Sannois en arrivant sur la gare de Cernay, particulièrement le matin.

Monsieur le Maire répond que le Conseil Départemental travaille actuellement sur le boulevard de Cernay et la rue de Sannois pour trouver des solutions à ces problématiques.

Monsieur Blanchard dit que la vraie difficulté sur cette section c'est le passage des piétons, surtout depuis que la SNCF a fermé une sortie qui était sur la rue du Général Decaen, et cela a pour conséquence que les lycéens doivent traverser et que donc le stop permet de sécuriser le passage des piétons.

Monsieur le Maire répond que non, et précise qu'il se bat pour maintenir le réseau de bus existant tout en rappelant que la municipalité étudie actuellement la mise en place d'auto partage, avec la SNCF notamment.

La riveraine demande si un réaménagement de la place du marché est prévu.

Monsieur le Maire dit que l'aménagement actuel de la place du marché n'est en effet plus adapté à l'usage d'aujourd'hui, son réaménagement est à l'étude et sera peut-être porté sur le budget 2024.

Une riveraine habitant rue de la petite Bapaume craint de pas pouvoir sortir de chez elle sur la gauche, avec la mise en sens unique, à cause des îlots de stationnement.

Monsieur Blanchard répond que ce problème doit être regardé au cas par cas sur place, le service voirie va prendre rendez-vous avec la riveraine.

Un riverain estime qu'il est dangereux que les automobilistes coupent la piste cyclable pour se stationner et qu'il faut éviter les pistes cyclables en périphérie des ronds point car c'est extrêmement accidentogène.

Monsieur le Maire demande que ces remarques soient prises en compte par les services.

Un riverain demande si une étude a été faite sur l'éventuel déport de la circulation sur les rues adjacentes et si c'est le cas, comment cela va être traité.

Monsieur le Maire rappelle que le projet va être suivi au fur et à mesure et que des solutions alternatives seront apportées au fil de l'eau.

Une riveraine habitant rue du président Kennedy s'inquiète de la circulation qui va beaucoup augmenter dans la rue et indique que le stationnement y est anarchique, parfois Madame ne peut pas sortir de chez elle.

Monsieur le Maire indique qu'il y a une réflexion à avoir sur les aménagements, en parallèle la police municipale mènera aussi des opérations avec des fouriéristes et enfin la remise à plat de la réglementation en matière de stationnement. Il rappelle que les équipes de la police municipal ont été étoffées pour faire respecter les règles de stationnement.

La riveraine demande si le système des cartes de stationnement pour les riverains pourrait être remis en place.

Monsieur le maire répond que le service juridique étudie actuellement la possibilité de délivrer un macaron par foyer et un seul.

Un riverain demande si les macarons seront délivrés pour toutes les rues.

Monsieur le Maire répond que le système de macaron sera éventuellement mis en place sur les zones pavillonnaires.